

20 mar 2013 -11:50

Un plan « Abeilles » ambitieux pour le SPF Santé publique

Les risques sur les abeilles se multiplient, chacun le sait. Mais quelles sont les actions prises par les autorités publiques pour enrayer cette situation ? Si l'Union européenne renforce ses politiques sanitaires et ses procédures d'évaluation des effets des pesticides sur les abeilles, elle vient cependant d'échouer à trouver un accord sur un moratoire visant certains pesticides. En Belgique, le SPF Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement présente un « Plan Abeilles » qui intègre pas moins de 29 actions ciblées.

Les abeilles, bien plus que des productrices de miel

Les abeilles et autres insectes pollinisateurs contribuent à la reproduction de plus de 80% des espèces végétales et interviennent dans la production de plus de trois quarts des cultures vivrières dans le monde. En effet, la plupart des cultures fruitières, légumières, oléagineuses et protéagineuses, de fruits à coques, d'épices, de café et de cacao dépendent de leur butinage. Les abeilles assurent par la pollinisation 35% de la production alimentaire mondiale en tonnage. Cela représente 10% du chiffre d'affaires de l'agriculture mondiale, 153 milliards d'euros par an et fait travailler 3.000 personnes en Belgique dans la filière apicole, en plus des nombreux éleveurs amateurs.

Le déclin des abeilles

Depuis plusieurs années, les abeilles domestiques, dites mellifères, sont menacées par un phénomène de surmortalité qui met en péril l'ensemble des actions et services qu'elles fournissent. En Belgique, leur taux de mortalité est un des plus élevés d'Europe : 26% en 2012. A ceci, s'ajoute encore la disparition silencieuse et peu visible des abeilles sauvages qui vivent en solitaire. Elles sont pourtant indispensables au maintien de nombreuses espèces végétales uniques.

Aujourd'hui, il est communément admis que le déclin des abeilles a une origine multifactorielle. Les phénomènes de synergies entre ces divers facteurs semblent jouer un rôle non négligeable. Cependant, les liens directs de cause à effet entre ces facteurs sont encore très mal connus et font l'objet d'études et de débats.

Un plan pour préserver les abeilles

Pour répondre à cette problématique, le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement a élaboré un « Plan Abeilles ». Ce Plan rencontre 6 objectifs clés : la prévention et la surveillance permanente en matière de santé des abeilles, la nécessité d'une expertise scientifique indépendante dans les évaluations et les études menées, la recherche d'une plus grande cohérence dans les actions mises en œuvre, l'intégration de la problématique de l'abeille et des services qu'elles fournissent dans l'ensemble des Plans fédéraux pertinents et la sensibilisation et la communication des acteurs.

Ce Plan comporte 29 actions à réaliser d'ici fin 2014. Parmi celles-ci, on peut citer : une étude de faisabilité intitulée « l'abeille comme indicateur des écosystèmes », une meilleure prise en compte du risque que représentent pour les abeilles certains pesticides systémiques, la sensibilisation du citoyen en partenariat avec des ONG grâce à une participation accrue aux foires et salons et à la distribution ciblée de brochures

et d'outils pédagogiques. Un groupe de travail, fonctionnant comme un forum permanent d'échanges, a été mis sur pieds. Il rassemble administrations, scientifiques et autres parties prenantes telles qu'associations et ONG. Enfin, un projet pilote de bio-surveillance des abeilles doit prochainement voir le jour.

Le secrétaire d'Etat Melchior Wathelet a salué la présentation de ce Plan qui met l'abeille à l'honneur : « L'abeille est aussi indispensable à notre économie qu'à notre survie. Ce plan est plus qu'une contribution, c'est un test grandeur nature de notre capacité à réagir face à nos erreurs et d'amener des changements... 80 % des espèces végétales ont besoin des abeilles pour être fécondées. Sans les abeilles, les services éco-systémiques disparaîtraient et en même temps, les pommes, les fraises, les cerises, les semences des légumes, le cacao, le café, le tournesol, ... ».

Contact de presse :

Frédéric Chemay : frederic.chemay@environnement.belgique.be
GSM : 0473 40 11 92

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be